

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

-> maîtriser les règles de la sous-traitance

AU PROGRAMME:

- Garantir les paiements
- Les pénalités de retard
- Maîtriser les grands principes de la sous-traitance :
 - o Les obligations de chaque partie
 - o La déclaration de sous-traitance
 - o L'obligation de vigilance
 - o Responsabilités
 - o Assurances...

Cette formation est animée par un juriste au sein de notre réseau CAPEB, venez partager vos expériences, et informez-vous sur vos droits et devoirs.



- **DATES DE FORMATION :**

- ☐ 19 décembre

- **TARIF : 300€ TTC**
- **DURÉE : 1 jour (7 heures)**

Prise en charge par **CONSTRUCTYS (salariés)** et **FAFCEA (TNS)** nous consulter.

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de SIRET : NAFA :

Portable : Email :

PARTICIPANTS :

Nom Prénom	N° de sécurité sociale	Date de naissance	Statut: Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint

Cachet de l'entreprise et signature

Date :

À VOTRE ÉCOUTE :

Audrey SIGNORELLI – Conseillère formation

formation@capeb10.fr 03 25 76 27 80



BULLETIN À RETOURNER À LA CAPEB DE L'AUBE.